



**Comité d'appel des courses de chevaux**  
90, AVENUE SHEPPARD E  
BUREAU 200  
TORONTO (ONTARIO) M2N 0A4  
Tél. : 416 326 8700 ou 1 800 522 2876 (sans frais en Ontario)  
Télécopieur : 647 723-2198

## **Avis de témoin expert et Reconnaissance de l'obligation de l'expert**

### **DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS**

---

Si vous avez l'intention de produire un témoin expert, vous devez signifier un avis de témoin expert à toutes les autres parties dans les délais suivants, à moins d'une ordonnance contraire du Comité :

- 30 jours avant l'audience, si vous êtes la partie qui a déposé l'avis d'appel;
- 20 jours avant l'audience pour toute autre partie à l'instance.

L'avis de votre intention de produire un témoin expert doit être accompagné des renseignements suivants :

- Le nom de l'expert et son domaine d'expertise;
- Les compétences professionnelles de l'expert, notamment ses emplois, ses études, sa formation et son expérience dans son domaine d'expertise;
- Un rapport qui expose les conclusions de l'expert et les fondements de ses conclusions au sujet des questions sur lesquelles l'expert sera appelé à témoigner devant le Comité d'appel des courses de chevaux;
- Lorsque le rapport d'expert dépasse 12 pages (excluant les photographies), un résumé énonçant les questions et les faits qui sont admis et ceux qui sont contestés, ainsi que les constatations et les conclusions de l'expert;
- Lorsque la partie a l'intention de se fonder sur le rapport écrit ou la déclaration du témoin ou de s'y référer à l'audience, une copie de ce rapport ou de cette déclaration signée par le témoin expert;
- Une reconnaissance de l'obligation de l'expert signée par celui-ci (voir page 2, Reconnaissance de l'obligation de l'expert).

## RECONNAISSANCE DE L'OBLIGATION DE L'EXPERT

Entre \_\_\_\_\_ (nom de l'appelante ou l'appelant) et le REGISTRATEUR de la  
Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario.

1.

Mon nom est (nom)		
de (municipalité)	dans (comté ou région)	dans la (province)

2. J'ai été engagé(e) par ou au nom de \_\_\_\_\_ (nom de la partie ou des parties) pour fournir un témoignage d'expert dans le cadre de l'instance précisée ci dessus.

3. Je reconnais que j'ai l'obligation, dans le cadre la présente instance :

- a. de rendre un témoignage d'opinion qui soit équitable, objectif et impartial
- b. de rendre un témoignage d'opinion qui ne porte que sur des questions qui relèvent de mon domaine de compétence;
- c. de fournir l'aide supplémentaire que le Comité peut raisonnablement exiger pour décider une question en litige.

4. Je reconnais que l'obligation énoncée ci-dessus l'emporte sur toute obligation que je peux avoir envers toute partie qui m'a engagé(e) ou au nom de laquelle j'ai été engagé(e).

Signature	Date
	AAAA      MM      JJ

**REMARQUE :** Le présent formulaire doit être joint à tout avis de rapport d'expert et à tout témoignage d'opinion fournis par un témoin expert dans le cadre d'une motion ou d'une demande.

Le Comité d'appel des courses de chevaux recueille les renseignements personnels demandés sur le présent formulaire en vertu de la *Loi de 2015 sur les licences de courses de chevaux*. Ces renseignements serviront à statuer sur les appels interjetés en vertu de cette loi. Après qu'un appel a été déposé, tous les renseignements peuvent être rendus publics. Toute question au sujet de cette collecte de renseignements peut être adressée au Comité d'appel des courses de chevaux au 416 326-8700 au numéro sans frais 1 800 522-2876.